

L'INFORMATEUR



Conseil Municipal

- Diagnostic résidentiel – Mieux consommer 2
- Félicitations - Club de ski de fond 2
- Félicitations - École L'Odysée 2
- Hommage Bénévolat Québec 2
- Chambres et loyers à louer 2
- Date permise pour l'installation des abris d'autos... 2

Urbanisme

- Démarche pour l'obtention d'un permis 3

Travaux publics

- Déversement de la neige 4
- Interdiction - stationnement dans les rues 4
- Horaire – collecte des matières résiduelles 4
- Bac de récupération 4
- Récupération de métaux 4

Régie intermunicipale de protection

- Chronique prévention 5

Services récréatifs et communautaires

- Activités 7
- Location de salles 7

Club de Golf

- Soirée « Mort de rire » 7

Grand Prix Ski-doo 8

Galerie Double V 8

Chevaliers de Colomb - La Guignolée 9

La Maison de la famille Les Abrisseaux 9

Fondation J. Armand Bombardier 10

Bibliothèque et Centre culturel 11

Centre d'action bénévole 12

Club de Motoneige – Les Pionniers 12

CLUB QUAD 13

Econologis 13

Que se passe-t-il ce mois-ci ? 14

FADOQ – liste des activités 14

Parade du Père Noël 15

NOVEMBRE 2010

Conseil Municipal

DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL - MIEUX CONSOMMER

Le Conseil municipal remercie tous les citoyens et organismes ayant participé au programme d'Hydro Québec, **Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER**. Votre participation a permis d'accumuler la somme de 4 000\$. Ce montant servira à l'amélioration des installations du parc de la rue Champêtre, près du ciboulot.

Merci pour votre implication !

FÉLICITATIONS - CLUB DE SKI DE FOND



Grâce à l'implication de bénévoles et de partenaires, le Club de ski de fond cumule cette année 35 ans d'activités et d'implication sportive et sociale. Bravo à tous !

FELICITATIONS A L'ÉCOLE L'ODYSSÉE

Lors du souper-bénéfice de la 17e édition et devant plus de 450 convives et invités des Cantons-de-l'Est, la Fondation estrienne en environnement (FEE), en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE), a dévoilé le nom des organismes et individus lauréats des huit (8) Prix d'excellence en environnement.

Dans la catégorie Groupe environnemental ou organisme à but non lucratif : **L'École secondaire l'Odysée de Valcourt a mérité le titre :**

Prix d'excellence en environnement Cantons-de-l'Est – édition 2010, pour son projet Carboneutre.



Félicitations à tous les intervenants dans le Projet Carboneutre !

HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC

La période de mise en candidature pour les prix Hommage bénévolat-Québec 2011 a débuté le 14 octobre et celle-ci se terminera le 13 décembre. Des prix seront remis dans trois catégories : «Jeune Bénévole – prix Claude Masson», «Bénévole» et «Organisme». Deux prix distinctifs dans les domaines de la communication et de la culture seront décernés au même moment.

Vous désirez présenter la candidature de bénévoles ou organismes qui, selon vous, méritent d'être honorés pour leur engagement social ? Vous trouverez le cahier de mise en candidature à l'adresse suivante : www.disluimerqi.gc.ca ou pour obtenir des exemplaires du cahier, veuillez communiquer avec le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales au 1.800.577.2844. (Sans frais)

Ensemble disons «Merci !» aux nombreux bénévoles et organismes et contribuons avec eux au rayonnement de l'action bénévole.

CHAMBRES ET/OU LOGEMENTS À LOUER

Nous tenons à l'Hôtel de ville un registre de chambres et/ou logements à louer, si vous désirez profiter de ce service faites-nous parvenir l'information. Ces informations sont également disponibles sur notre site internet www.valcourt.ca

DATE PERMISE POUR L'INSTALLATION DES ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES

15 octobre au 15 avril de chaque année.

Urbanisme

DÉMARCHE POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS ET/OU CERTIFICAT D'AUTORISATION

Avant tout projet de construction, rénovation, installation d'une piscine, etc., il est important de se renseigner, auprès de la Ville de Valcourt, si un permis est requis.

Pour qu'une demande de permis ou de certificat d'autorisation soit complète, prévoyez fournir les documents suivants, dépendamment du projet soit :

Type de permis	Documents à fournir
Pour un permis de construction	- Formulaire de demande de permis et/ou certificat d'autorisation complété ; - plan d'implantation; - plan de construction; - tout autre document pertinent pour la compréhension du projet.
Pour un permis de démolition	- Formulaire de demande de permis et/ou certificat d'autorisation complété; - plan d'implantation pour illustrer où se trouve le bâtiment à démolir; - tout autre document pertinent pour la compréhension du projet.
Pour un certificat d'autorisation pour un changement d'usage ou l'installation d'une piscine	- Formulaire de demande de permis et/ou certificat d'autorisation complété; - une lettre expliquant précisément l'usage projeté; - tout autre document pertinent pour la compréhension du projet.
Pour un certificat d'autorisation pour l'installation, le maintien, la modification ou l'entretien de toute enseigne	- Formulaire de demande de permis et/ou certificat d'autorisation complété; - un plan d'implantation; - un plan illustrant les caractéristiques de l'enseigne; - tout autre document pertinent pour la compréhension du projet.
Pour un certificat d'autorisation pour le déplacement d'humus, l'excavation du sol et l'abattage d'arbre	- Formulaire de demande de permis et/ou certificat d'autorisation complété; - un plan d'implantation qui illustre les modifications apportées à la propriété ou l'endroit où sont situés les arbres à abattre et à conserver; - tout autre document pertinent pour la compréhension du projet.
Pour un certificat d'autorisation pour les ouvrages sur les rives d'un cours d'eau	- Formulaire de demande de permis et/ou certificat d'autorisation complété; - un plan d'implantation du projet qui illustre clairement la bande de protection riveraine et les zones inondables; - tout autre document pertinent pour la compréhension du projet.
Pour un certificat d'autorisation pour un permis de rénovation	- Formulaire de demande de permis et/ou certificat d'autorisation complété; - tout autre document pertinent pour la compréhension du projet.

Le formulaire de demande de permis et/ou certificat d'autorisation est disponible au bureau de l'hôtel de ville ou sur le site Internet à <http://www.valcourt.ca>. Prévoyez un délai variant entre 1 et 4 semaines avant l'obtention du permis (une fois tous les renseignements fournis), dépendamment du type de permis demandé.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez rejoindre l'inspectrice le lundi entre 8h30 et 16h30 au 450.532.1339 ou par courriel à inspecteur@valcourt.ca.

Bon projet!

Travaux publics

ATTENTION AU DÉVERSEMENT DE NEIGE DANS LA RUE OU SUR UN AUTRE TERRAIN QUE LE VÔTRE

Tel que stipulé au Code de sécurité routière du Québec (section 1, c VI. Art.498).

Nul ne peut déposer ou permettre que soit déposée de la neige ou de la glace sur un chemin public

Nous demandons votre collaboration, lors du déblaiement de votre entrée de cour, afin de ne pas transporter la neige de l'autre côté de la rue ou sur un autre terrain que le vôtre. Celle-ci doit demeurer sur votre propriété. Il est important d'aviser la personne qui procède au déneigement.

Merci de respecter la sécurité de chacun !

INTERDICTION DE STATIONNEMENT DANS LES RUES DURANT L'HIVER



Il est interdit de stationner un véhicule dans les rues de la municipalité pendant la période de neige soit du 15 novembre au 31 mars, de 24h00 à 7h00. (Règlement municipal No 540)

IMPORTANT

Pour les locataires d'immeubles à logements, bien vouloir utiliser les espaces de stationnement fournis par votre propriétaire.

HORAIRE - COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (déchets domestiques)

Depuis le 16 octobre, l'horaire pour la fréquence de la collecte des matières résiduelles sur notre territoire s'effectue **le vendredi aux 2 semaines et ce, jusqu'au 15 avril.**

BAC DE RÉCUPÉRATION

Pour être vidé, votre bac bleu utilisé pour le recyclage, doit toujours être placé en "bordure de rue" afin d'être accessible par les pinces du camion.

Le chauffeur du camion tentera de replacer votre bac bleu le plus loin possible dans votre entrée de cour, afin de libérer de l'espace pour les travaux de déneigement.

Alors, même si votre bac bleu est replacé dans votre cour après avoir été vidé, n'oubliez pas qu'il est essentiel de le placer en bordure de rue lors de la prochaine collecte.

Si votre bac de récupération n'a pas été vidé, prêtez attention au message accroché à votre bac.

Municipalité Régionale de Comté du Val-Saint-François Société de Gestion des Matières Résiduelles du Val-Saint-François

<p>Votre bac utilisé pour la collecte sélective doit toujours :</p> <p>Être placé les roues et les poignées dirigées vers la maison.</p>  <p>BONNE FAÇON</p>	<p>Votre bac utilisé pour la collecte sélective doit toujours :</p> <p>Être placé en bordure de la rue, jamais sur le trottoir. Le bac doit être accessible pour les pinces du camion de collecte.</p>  <p>MAUVAISE FAÇON</p>	<p>Votre bac utilisé pour la collecte sélective doit toujours :</p> <p>Avoir un espace libre de 60 cm (2 pi) autour, afin que les pinces du camion puissent l'agripper sans briser ou faire tomber d'autres objets.</p>  <p>BONNE FAÇON</p>	<p>Votre bac utilisé pour la collecte sélective doit toujours :</p> <p>Avoir un espace libre de 60 cm (2 pi) autour, afin que les pinces du camion puissent l'agripper sans briser ou faire tomber d'autres objets.</p>  <p>MAUVAISE FAÇON</p>
--	--	---	--

Si vous avez des commentaires ou des questions, n'hésitez pas à nous contacter au : (819) 826-6505 poste 21
MERCİ DE VOTRE COLLABORATION !

2061749

RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX

Une autre bonne façon de participer à la récupération et de diminuer les déchets domestiques c'est de récupérer les matériaux tels que les métaux : aluminium, fer, cuivre ainsi que les moteurs électriques, chauffe-eau et les électroménagers. Vous pouvez téléphoner à **M. Clément Beauchemin 450.532.3654** et celui-ci ira les chercher à votre résidence.



CHRONIQUE PRÉVENTION INCENDIE

Par: Claude Lemire Tpi
Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt
541, avenue du Parc, Valcourt, 450-532-1903



Bonjour à tous,

Bientôt, vos pompiers recommenceront les visites résidentielles. Pour la troisième année consécutive, ils visiteront plus de 800 résidences. En plus de vérifier la présence et le bon fonctionnement de vos avertisseurs, ils prendront le temps de répondre à toutes vos questions. Selon leurs commentaires, vous êtes plusieurs à vous questionner sur l'avertisseur de monoxyde de carbone de même que sur l'entretien des extincteurs. Voici donc, des réponses à certaines de vos questions.

L'AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

QU'EST QUE LE MONOXYDE DE CARBONE (CO) ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique qu'on ne peut déceler à l'aide de nos sens, c'est-à-dire qu'il est **incolore, inodore et sans goût**.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'INTOXICATION AU CO ?

Les propriétés physiques du CO font en sorte qu'il se diffuse rapidement dans l'air ambiant. Une fois inhalé, le CO prend la place de l'oxygène dans votre sang et en réduit l'apport aux organes vitaux. Selon la dose absorbée, les manifestations de l'intoxication peuvent aller du mal de tête et de la nausée, à la perte de conscience et, éventuellement, au coma et à la mort. Il est important de préciser que certaines personnes sont plus sensibles aux effets du CO. Par exemple, les nourrissons et les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées ou les personnes affectées par une maladie cardiaque ou respiratoire.

POURQUOI INSTALLER UN AVERTISSEUR DE CO ?

Il y a beaucoup plus de monoxyde de carbone dans nos maisons que par le passé. Nos maisons sont beaucoup plus étanches et hermétiques. De plus, l'utilisation des combustibles fossiles comme, le bois, le propane, l'huile à chauffage, le gaz naturel, les granules de bois ainsi que la venue récente des foyers à l'éthanol, sont plus courants. Le CO, contrairement à la fumée, on ne peut le voir, le sentir ou le goûter. Par conséquent, on devrait installer des avertisseurs dans tout bâtiment où on retrouve un appareil à combustion ou un garage de stationnement intérieur.

OÙ INSTALLER LES AVERTISSEURS DE CO ?

Il faudrait en installer un à chaque étage où l'on retrouve des chambres à coucher, à l'intérieur de la

pièce où est installé un appareil à combustion et près de la porte donnant accès au garage. Pour limiter les risques d'alarmes non fondées, nous vous recommandons de ne pas les installer à proximité d'une source d'humidité, à l'intérieur d'un garage, dans une pièce non aérée ou un endroit sujet à de la turbulence, tel qu'un ventilateur de plafond, des portes, des fenêtres ou dans une cage d'escalier.

COMMENT FAIRE L'ESSAI DE VOS AVERTISSEURS DE CO ?

Mensuellement, vérifier l'alimentation électrique de l'avertisseur en appuyant sur le bouton « essai ». Il suffit de l'enfoncer et l'appareil devrait émettre un signal sonore. Annuellement, nous recommandons de mettre à l'essai le capteur de monoxyde carbone. Pour ce faire, il vous suffit d'allumer une cigarette ou un bâton d'encens, de le tenir sous le capteur à une distance d'environ 8 cm pendant 3 à 5 minutes ou jusqu'à ce que l'appareil émette un son ou une lecture. À ce moment, l'avertisseur vous indique que le capteur est en bon état de fonctionnement. Finalement, prévoir le remplacement de votre avertisseur selon les recommandations du fabricant ou de la date d'expiration indiquée sur l'appareil. Généralement, les avertisseurs de CO ont une durée de vie utile variant entre 5 et 7 ans.

LORS D'UNE ALARME, VOUS DEVEZ :

- 1) Quitter immédiatement les lieux ;
- 2) Appeler le 911 ;
- 3) Ne réintégrer les lieux, qu'après vérification par les pompiers.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE :

Pour obtenir de l'information supplémentaire sur ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de prévention. Vous informer, est son métier !!!

L'EXTINCTEUR PORTATIF DE VOTRE RESIDENCE

L'ACHAT: Avant d'acheter un extincteur, sachez que la plupart des compagnies refusent de recharger un extincteur muni d'une tête de plastique (la partie filetée de la poignée qui se visse au réservoir de poudre). Cette partie constitue une faiblesse après le rechargement et cause trop souvent une perte de pression.

L'INSPECTION d'un extincteur portatif doit être fait annuellement par une personne qualifiée. De plus, deux fois l'an (lorsque vous changez les piles de vos avertisseurs) basculez-le afin de vous assurer que la poudre ne s'est pas compactée au fond.

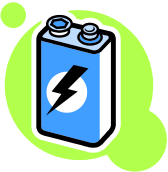
L'ENTRETIEN: Les extincteurs à poudre chimique doivent être déchargés et rechargés tous les 6 ans. Si vous cherchez la preuve que votre extincteur a subi cette manipulation, un collier de vérification d'intervention (rondelle de carton verte) doit être daté et ajouté au collet du réservoir avant d'y visser la tête.

SAVIEZ-VOUS QUE C'EST UN SERVICE QUE NOUS VOUS OFFRONS ?

La caserne de Valcourt est le point de service d'une compagnie fiable et reconnue. Une fois par semaine, un technicien qualifié s'y arrête afin d'inspecter, à un prix compétitif, les extincteurs que les citoyens de la région lui confient. De plus, il est possible de vous procurer, par le biais de cette même compagnie, un extincteur neuf de bonne qualité à prix compétitif. **ATTENTION AUX COMPAGNIES SANS SCRUPULES !!!** Pour une simple inspection, plusieurs entreprises peuvent vous facturer plus de la moitié du prix d'un extincteur neuf et ce, à chaque année. L'inspection annuelle de votre extincteur ne devrait vous coûter plus de 6 à 7 \$ l'unité. Attention aussi à ceux qui déchargent et rechargent les extincteurs chez vous directement dans leurs camions. Une compagnie qui se respecte vous laissera des extincteurs en consignation et prendra vos extincteurs pour une période minimale d'une semaine. Pourquoi ? Si votre extincteur subit une chute de pression suite à son rechargement, le technicien aura le temps de reprendre son travail avant de vous le remettre.

Votre habitation et votre voiture, vous les assurez et les entretenez à chaque année !!!

Pourquoi alors ne pas entretenir vos extincteurs et avertisseurs ?



**Le 7 novembre nous avons changé l'heure.
Avez-vous pensé à retourner vos extincteurs et
à changer la pile de vos avertisseurs ?**



Merci de votre habituelle collaboration.

Services récréatifs et communautaires

ACTIVITÉS SPORTIVES

LISTE DES MUNICIPALITÉS FAISANT PARTIE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DES LOISIRS DE LA VILLE DE VALCOURT :

CANTON DE VALCOURT – BONSECOURS – LAWRENCEVILLE – RACINE –
SAINTE-ANNE-DE-LA ROCHELLE ET MARICOURT

PATINAGE LIBRE

Mardi et jeudi	13h30 à 15h30 - Gratuit
Dimanche	18h à 20h
	Coût= 2,25\$ étudiants 3,25\$ adultes

HOCKEY LIBRE

Lundi, mercredi et vendredi	13h30 à 15h30 - Gratuit
-----------------------------	-------------------------

COÛT POUR LE PATINAGE ET HOCKEY LIBRE LORS DES CONGÉS SCOLAIRES :

Lors des journées de relâche scolaire, le coût est de 2,25\$ pour les étudiants et 3,25\$ pour les adultes.

POUR LES SÉANCES DE HOCKEY LIBRE, LES ÉQUIPEMENTS PROTECTEURS SUIVANTS SONT REQUIS : CASQUE PROTECTEUR, VISIÈRE ET CACHE-COU.

LOCATION DE SALLES

Vous cherchez un endroit pour vos rencontres sociales ou pour toutes autres occasions de rassemblement, nous vous proposons :

Ciboulot - Chalet du golf – La Libellule Johanne Tétreault 450.532.3743

Centre communautaire Jean-Charles Ouellet 450.532.4583

Club de Golf de Valcourt

PRÉSENTE LES SOIRÉES « MORT DE RIRE »

20 novembre, 29 janvier, 26 mars et 23 avril

Humoriste en vedette :

20 novembre : Jérémy Demay

26 mars: Alex Pépin

29 janvier : Étienne Dano

23 avril: Michel Sigouin

Des artistes de la relève se joindront à l'humoriste-vedette lors de ces soirées.

Nouvel animateur: Pascal Babin

Places limitées pour réservation : 450.532.3743



L'INFORMATEUR

Novembre 2010

Page : 7

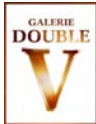


18, 19, 20 février 2011
29^e édition du Grand Prix Ski-Doo de Valcourt

Procurez-vous un forfait « 3 jours en loge chauffée » pour
seulement 80.\$ (prix régulier à 116.\$) taxes incluses. À l'achat de ce forfait, achetez votre
billet à **20.\$** (prix régulier à 25.\$) pour le spectacle d'**Éric Lapointe** le samedi soir à l'aréna de
Valcourt.

**Nombre de billets limités pour un temps limité.*

C'est le temps de faire vos cadeaux de Noël!
Billets en vente dès maintenant à l'aréna de Valcourt, 450.532.3443.
www.grandprixvalcourt.com



Galerie Double V



Du 12 novembre au 24 décembre 2010, la Galerie Double V de Valcourt vous invite à sa première édition du salon de métiers d'art intitulé **Double Vent Divers**. Pour cette occasion, 22 créateurs et créatrices québécois ont répondu à nos invitations et se joindront aux artistes/artisans déjà en galerie, vous permettant d'offrir des cadeaux originaux pour les Fêtes. Pour remercier la Ville de Valcourt de sa précieuse collaboration, nous offrirons un billet-boni Doll'Arts Double V aux dix (10) premiers acheteurs résidents de la Ville de Valcourt. Aux artisans qui souhaiteraient se joindre à **Double Vent Divers** à la dernière minute, il reste quelques places.

Contactez-nous par courriel à galeriedoublev@gmail.com.

La galerie est située au 485, rue Éthier à Valcourt, angle St-Joseph. L'entrée est libre et les heures d'ouverture durant cet événement seront:

Du 12 novembre au 19 décembre: vendredi de 15h à 21h, samedi et dimanche de 11h à 17h.

Du 20 décembre au 23 décembre: 15h à 21h.

Le 24 décembre: 11h à 17h.

Merci d'encourager les créateurs et créatrices de chez nous !

Information: Wagna Celidon 450.532.5466 ou 1.514.910.5635.



L'INFORMATEUR

Novembre 2010

Page : 8

Chevaliers de Colomb de Valcourt Conseil 3207

LA GUIGNOLEE

La Guignolée, organisée par les Chevaliers de Colomb de Valcourt, Conseil 3207, aura lieu **dimanche, le 28 novembre 2010**.

Nous aurons besoin de bénévoles pour conduire ou pour passer aux portes. Vous avez quelques heures à donner, rendez-vous à la Salle Communautaire de Valcourt à 9h15.

Si vous prévoyez être absents, vous pouvez envoyer votre don, si minime soit-il, au responsable pour la Ville de Valcourt soit à **Yvon Martin 450.5320.2462** ou l'apporter à la Salle Communautaire de Valcourt, **dimanche le 28 novembre entre 9h30 et 14h30**.

Un gros merci pour votre générosité !



La Maison de la famille Les Arbrisseaux

ACTIVITÉS:

La Maison de la famille offre aux familles de la MRC du Val-Saint-François les activités suivantes:

«**Donnez-moi des limites**»

Venez vous informer sur les principes de base d'un bon encadrement avec les enfants de 0 à 5 ans (atelier 1) et venez échanger sur vos difficultés et vos bons coups (atelier 2). Atelier 1 : le mardi 16 novembre, de 19h à 21h30; Atelier 2 : le mardi 30 novembre, de 19h à 21h. À Valcourt

«**Premiers soins bébés et enfants**»

Apprenez comment intervenir en situation d'urgence (brûlure, coupure, fièvre, chute...). Le jeudi 18 novembre, de 9h30 à 11h30, à Valcourt.

Inscription continue pour ces activités au 819.628.0077 ou au 1.877.929.0077.

Danielle Lafleur, secrétaire, info@mfarbrisseaux.com www.mfarbrisseaux.com

COMPTOIR ACHAT-ÉCHANGE D'ARTICLES POUR BÉBÉS ET ENFANTS

Dimanche le 28 novembre 2010 de 10h00 à 15h00

A la Libellule, 975 boul. des Cyprès, Valcourt

La Maison de la famille Les Arbrisseaux vous invite à donner une deuxième vie à vos vêtements pour enfants, produits pour bébé, livres, jouets et articles de sport pour enfants.

Réservez une table au coût de 15,00\$ pour venir vendre vos produits avant le 19 novembre.

Venez voir ce qui est offert le 28 novembre.

Pour plus d'informations ou pour réserver votre table communiquez avec nous au :

819.628.0077 ou 1.877.929.0077.

Plus de cent jeunes Estriens bénéficient des bourses d'études J. Armand Bombardier!

Percevant l'éducation comme étant le principal moteur de toute société, la Fondation J. Armand Bombardier octroie cette année 163 000 \$ en bourses d'études à cent treize étudiants de niveaux professionnel, collégial et universitaire de premier cycle dans la région. Cela représente une augmentation de 71 % du nombre des demandes accordées durant les deux dernières années.

Grâce à un investissement de plus de 3 millions \$ au cours des 45 dernières années, plus de 1 000 jeunes ont ainsi bénéficié de la grande générosité de la Fondation pour parfaire leurs connaissances et les aider à devenir des citoyens à part entière.

«Depuis sa fondation en 1965, l'éducation est au cœur des actions de la Fondation J. Armand Bombardier. Nous croyons que le développement de toute société passe par la qualité et l'accessibilité de la formation offerte. C'est pourquoi nous avons à cœur de soutenir les jeunes dans leurs aspirations académiques», souligne madame Lyne Lavoie, directrice générale de la Fondation J. Armand Bombardier.

Le programme de bourses a comme objectif d'apporter une aide financière aux étudiantes et étudiants et ainsi, les encourager à poursuivre leurs études. Les personnes admissibles doivent résider dans l'une des régions suivantes: MRC du Val-Saint-François, MRC d'Acton, les municipalités de Saint-Joachim-de-Shefford, Shefford, Warden et Waterloo, et suivre à temps plein un programme d'études reconnu au Canada et répondre aux critères établis par le comité de sélection. Les formulaires de demande sont disponibles à compter du 1^{er} juin de chaque année au bureau de la Fondation situé au 1000, avenue J. -A.-Bombardier à Valcourt et sur le site Internet de la Fondation au www.fondationbombardier.ca.

À propos de la Fondation J. Armand Bombardier

La Fondation J. Armand Bombardier, créée en 1965, a pour mission de perpétuer l'œuvre humanitaire de Joseph-Armand Bombardier et de contribuer à la réalisation de la responsabilité sociale de Bombardier, la compagnie qu'il a fondée en 1942. La Fondation est très engagée dans les domaines de l'éducation, du soutien communautaire, de la santé ainsi que des arts et de la culture.

Information : Ode Belzile, Directrice des dons,

1.514.876.4555, o.belzile@fjab.qc.ca

Bibliothèque et Centre culturel Yvonne L. Bombardier

BIBLIOTHÈQUE YVONNE L. BOMBARDIER

Recettes sucrées à la Bibliothèque Yvonne L. Bombardier

Durant tout le mois de novembre, apportez-nous votre recette de dessert préféré afin de prendre part au concours Ma meilleure recette sucrée et courrez la chance de gagner un abonnement d'un an à la revue Tout simplement Clodine ainsi qu'un bon d'achat d'une valeur de 30\$ à la Pâtisserie Val'Racine. Toutes les recettes recueillies durant la tenue du concours seront disponibles en décembre à la Bibliothèque Yvonne L. Bombardier

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Les sept règles pour mieux dormir :

Brigitte Langevin, conférencière reconnue, partagera plusieurs trucs afin d'améliorer la qualité de votre sommeil le 10 novembre à 19 h 30.

Entrée : 5\$; gratuite pour les membres

Heure du conte en pyjama :

Le 12 novembre à 18 h 30, les enfants âgés entre 3 et 7 ans sont invités à revêtir leur pyjama pour assister au conte intitulé *Petit poulet*. Activité gratuite, réservation requise

Club de lecture Livromagie :

Le club de lecture Livromagie est de retour cette année sous le thème *Lire m'émervaille*. Dès le mardi 16 novembre, les enfants de 12 ans et moins sont invités à s'inscrire afin de recevoir leur pochette du lecteur. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Soirée Pause Lecture :

Assistez à la soirée *Pause lecture* animée par Véronique Richer le 24 novembre à 18 h 30. S'adressant à la clientèle adulte, ce club de lecture vous permettra d'échanger et de faire de nouvelles découvertes littéraires.

Centre d'action bénévole Valcourt et région

PANIER DE NOËL

Faites votre demande pour recevoir un Panier de Noël !

La période d'inscription est du 1^{er} novembre au 2 décembre inclusivement. Cette année les critères d'admissibilités sont :

- Famille monoparentale
- Travailleur (congédiement ou mise à pied temporaire)
- Séparation/ divorce
- Problème de santé
- Travailleur à faible revenu

Contactez l'œuvre de Bienfaisance de Valcourt au 450.532.2255

Prenez note : un comité de sélection évaluera la situation de chaque personne ayant effectué une demande.

COLLECTE DE JOUETS - PANIERS DE NOËL



L'Oeuvre de Bienfaisance de Valcourt tient une collecte de jouets pour les Paniers de Noël 2010. Vous pouvez les apporter au Centre d'action bénévole Valcourt et Région situé au 1230, rue Champlain entre 9h et 12h et entre 13h et 16h du lundi au vendredi.

Merci de votre générosité !

Isabelle Naud, Coordonnatrice des services alimentaires
Oeuvre de Bienfaisance de Valcourt 450.532.2255

Club de motoneige - Les Pionniers de Valcourt

SOUPER, SOIRÉE DANSANTE ET TIRAGE - CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Un tirage d'une motoneige MX-Z-TNT 600 2011 avec démarreur électrique et plusieurs prix en argent aura lieu le **20 novembre à la salle communautaire de Valcourt.**

Il y aura aussi un **repas gastronomique, danse** avec Orchestre Polyphonie et **plusieurs prix de présences.** Les billets sont en vente auprès des directeurs et au Centre de la motoneige au 450.532.2262.

Coût du billet : Souper et soirée dansante: 25.\$

Soirée seulement : 10.\$

CARTE DE MEMBRE

Réduction de 60.\$ sur le prix régulier de la carte de membre du Club de Motoneige les Pionniers de Valcourt si l'achat se fait avant le 09 décembre 2010.



Lors de son assemblée générale annuelle, qui a eu lieu le dimanche 17 octobre 2010, le Club Quad MRC Val-St-François a comblé plusieurs postes au sein de son conseil d'administration. Voici donc, les membres du conseil d'administration 2010-2011 :

Jacques Grenier	Président
Normand Houde	Vice-président
Nathalie Le Blanc	Secrétaire
Donald Pilon	Directeur secteur Est
David Mercure	Directeur secteur ouest
Bertrand Richer	Directeur secteur Centre
Robert Lemaire	Directeur de l'entretien et des surfaceuses
Sylvain Roy	Directeur des agents de surveillance de sentiers
David Boissé	Directeur des activités

Le poste de trésorier n'ayant pu être comblé, nous désirons faire appel à la population pour nous aider. Il consiste en 6 heures de bénévolat par mois, dont une rencontre mensuelle. Le trésorier a pour tâche de faire l'entrée de données dans deux logiciels ainsi que de faire la grille de prévisions budgétaires pour le conseil d'administration. Tout ça, avec l'aide du Président.

Pour toutes informations supplémentaires ou pour démontrer votre intérêt, veuillez prendre contact avec M. Jacques Grenier par téléphone au 450-532-2368 ou par courriel grenier@cooptel.qc.ca



Un service gratuit, bon pour le portefeuille, pour le confort et pour l'environnement

Éconologis est un programme saisonnier de l'Agence de l'efficacité énergétique. Il permet à des milliers de ménages à budget modeste de profiter de conseils et de produits liés à l'efficacité énergétique afin d'améliorer le confort de leur résidence.

En outre, le programme prévoit la pose de thermostats électroniques, programmables ou non, selon certaines conditions.

Pour la saison 2010-2011 : un réfrigérateur ENERGY STAR sera tiré tous les ménages visités et résidant en Estrie.

Pour vous prévaloir du service, veuillez appeler l'ACEF Estrie – Service Éconologis, au **819.563.1585**.
Coordonnatrice du programme Éconologis, région de l'Estrie

QUE SE PASSE-T-IL CE MOIS CI ?

12 novembre : au 24 décembre	1 ^{ère} édition Salon des métiers d'Arts Galerie Double V
15 novembre : au 31 mars	Interdiction de stationnement dans les rues de la Ville 24h à 7h
16 & 30 novembre	Donnez-moi des limites – Maison de la famille
18 novembre	Premiers soins bébés et enfants – Maison de la famille
20 novembre	Souper, soirée dansante et tirage - Club de motoneige Les Pionniers Centre communautaire
20 novembre 20h00	Les soirées « Mort de rire » Club de Golf
28 novembre 9h30 à 14h30	La Guignolée Centre communautaire et dans les rues de la Ville
28 novembre 10h00 à 15h00	Comptoir achat-échange d'articles pour bébés et enfants Organisé par La Maison de la famille les Arbrisseaux- à La Libellule, 975, des Cyprès
05 décembre 13h30	Parade du Père Noël Départ rue Champlain (CLSC)
06 décembre 19h00	Réunion du Conseil municipal Salle du Conseil

FADOQ- LISTE DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉS DE LA SEMAINE

Lundi : Dards et danse	Mercredi: Jeux : Canasta, dominos, et dards
Mardi : Université du 3 ^e âge et Bridge	Jeudi : Quilles

ACTIVITÉS DU MOIS

07 & 21 novembre:	Cartes au local à 19h00
19 novembre:	Dîner de l'amitié pour réservation Marie- Jeanne 450.532.2449
24 novembre:	Whist militaire au local à 19h00
02 décembre :	Déjeuner – Causerie à 9h00, au local de la FADOQ 1112 St Joseph. Ouvert à tous. prix 6.\$ membres et 8.\$ non membres. Conférence: Les Assurances Libre Espace pour les 50 ans et plus Réservation: Anna 450.532.2677
10 décembre :	GRANDE SOIRÉE DE NOËL au centre Communautaire de Valcourt à 18h00. Souper au porc braisé. Soirée rétro avec Mario Dulude et buffet à 11h00. Prix : 20.\$ Apportez un cadeau (pas emballé) de 1.\$ pour nos bas de Noël. Beaucoup de surprises. Réservation Anna Dufort 450.532.2677

POUR NOUS REJOINDRE

Hôtel de Ville: 1155, rue St-Joseph, Valcourt JOE 2L0 Site Internet: www.valcourt.ca
Téléphone: 450.532.3313 Télécopieur: 450.532.3424 Courriel: ville.valcourt@valcourt.ca
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: 8h30 à 12h00 & 13h00 à 16h30
Situation d'Urgence Eau Potable : 1.888.534.2486



PARADE DU PÈRE NOËL

5^e édition

DIMANCHE, le 05 Décembre 2010

13 heures 30

Le départ se fera sur la rue Champlain dans le stationnement du CLSC à 13h30, elle empruntera la rue Éthier, la rue St-Joseph, avenue du Parc, avenue J.-A.-Bombardier et la rue Desranleau pour se rendre jusqu'au Centre communautaire.

Venez rencontrer le Père Noël en personne, au Centre communautaire.



Soyez prudent et vigilant sur le parcours de la parade, faites attention à vos enfants.



OPTIMIST
INTERNATIONAL

Ami de la Jeunesse

Club optimiste Valcourt et Région

Tous les formulaires doivent avoir été déposés,
à l'hôtel de ville au, 1155 rue St-Joseph,
au plus tard le **vendredi 3 décembre 2010, 16h00.**

**ICI,
NOUS SOMMES**



Valcourtoisement votre

Le tirage aura lieu le 6 décembre 2010, 19h00.